# Edward Jones®

### Assurance de soins de longue durée

# Qu'est-ce qu'une assurance de soins de longue durée?

L'assurance de soins de longue durée est une assurance en vertu de laquelle un assureur est engagé pour fournir une couverture des soins de santé non fournie par la couverture de l'assurance maladie provinciale. L'assuré nécessitant une couverture de soins de longue durée est considéré comme incapable d'effectuer certaines des activités quotidiennes de base. La police peut fournir un revenu pour couvrir les coûts d'une maison de soins infirmiers, de soins à domicile, de soins personnels ou de soins de jour. Le titulaire de la police accepte de verser un montant de prime déterminé, afin de recevoir des prestations déterminées s'il a besoin de soins de longue durée.

L'assurance et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (sauf au Québec). Au Québec, l'assurance et les rentes sont offertes par l'Agence d'assurances Edward Jones (Québec) Inc.

#### Comment sommes-nous payés pour nos services?

Habituellement, la compagnie d'assurance verse une commission à Edward Jones lorsque vous payez la prime de l'assurance vie. La commission peut varier en fonction de la compagnie d'assurance émettant la police, du type de couverture fourni par la police et du montant de la prime payée. Le montant de la prime que vous payez dépend des options et du montant de la couverture que vous sélectionnez, de votre âge, de votre sexe, de votre état de santé et d'autres facteurs.

Dans la majorité des cas, la commission est fondée sur un pourcentage fixe de la prime de la première année et inclut également une prime de rendement. Edward Jones reçoit également des commissions de renouvellement annuelles pendant un certain nombre d'années.

#### Comment votre conseiller est-il rémunéré?

Votre conseiller reçoit un pourcentage des commissions/ primes et commissions de renouvellement versées par la compagnie d'assurance à Edward Jones. Nos revenus modifient la rentabilité globale d'Edward Jones et, en conséquence, peuvent influer sur les primes de succursale que votre conseiller reçoit.